

Mode d'emploi Nouvelles fonctionnalité Candidature rapide sans compte

Depuis la mi-mai, les bénévoles peuvent postuler à une mission en trois clics, sans compte utilisateur existant. Cela abaisse le seuil d'entrée et permet également à celles et ceux qui ne souhaitent pas laisser de données permanentes de déposer une candidature.

Bénévoles

Lorsque les bénévoles cliquent sur « Postuler », il leur est demandé de remplir un formulaire avec leur adresse et leur e-mail, et de laisser ainsi leurs coordonnées. Si un compte existe déjà avec l'e-mail saisi, ils sont invités à se connecter avec celui-ci.

Après une candidature sans compte, les bénévoles reçoivent plusieurs e-mails automatiques les invitant à créer un compte a posteriori. L'objectif est d'encourager malgré tout un maximum d'utilisatrices et d'utilisateurs à s'inscrire. Ces e-mails peuvent toutefois être ignorés.

Informations minimales – sans compte

Informations maximales – avec pièce jointe, lettre de candidature, etc.

Menu de sélection pour les organisations, à chaque étape – ce qui doit être posé comme question minimale. (Par défaut – coordonnées uniquement)

Organisations

Afin d'obtenir les informations nécessaires également auprès des bénévoles sans compte utilisateur, il est possible de définir, via une boîte de menu, les indications minimales à demander. Sans réglages supplémentaires, l'adresse et l'e-mail sont au minimum requis.

Peuvent en outre être demandés :

- Pièce jointe (p. ex. permis de conduire)
- Lettre de motivation

Nous recommandons toutefois de maintenir le seuil aussi bas que possible lors d'une première annonce et de ne pas en exiger trop, afin qu'un contact puisse s'établir.

Si un utilisateur postule sans compte, ces informations sont communiquées à l'organisation dans le cadre habituel du courrier et stockées dans le tableau de bord de l'organisation sur benevol-jobs.ch afin que ces informations ne soient pas perdues.

